

Des multiples l  gitimit  s de la recherche-action

F. CASABIANCA*
C. ALBALADEJO

*INRA, SAD - LRDE, Quartier Grossetti, BP 8, 20250 Corte

R  sum  

Un d  nominateur commun aux recherches-actions est de viser une participation des acteurs sociaux dans les processus de recherche. Pour ce faire, ces d  marches s'imposent en g  n  ral, comme   l  ment de m  thode, une d  construction de l'image de la science, en tout cas du scientifique, afin de d  compartimenter le champ social de la production de connaissances. La question qui se pose, imm  diatement et parfois de fa  on tr  s brutale, pour les chercheurs qui se risquent dans cette voie, est celle de la l  gitimit   de ces d  marches "renouvel  es" de la science "en situation".

Deux domaines de l  gitimit   de la recherche-action sont discut  s. D'une part, la constitution des objets et la formulation des probl  mes avec nos partenaires : elles orientent l'  laboration des hypoth  ses d'action autant que de recherche. D'autre part, les crit  res de validation des connaissances : nous proposons de les faire porter sur la qualit   du processus de recherche plus que sur des r  sultats fig  s, en abordant les crit  res de pertinence, f  condit  , op  rationnalit   et apprentissage. Les modes de production et de validation des connaissances scientifiques r  pondent    des crit  res contraignants mais diff  rents de ceux des sciences exp  rimentales ou d'observation. Ces crit  res sont    chercher dans la qualit   du processus d'argumentation   nonc   aux acteurs.

Mots-cl  s : recherche-action, recherche participative, apprentissage social, innovation

Abstract

The manifold legitimacies of Action Research. One feature common to Action Research approaches is that they seek to involve the participation of the social actors in the research process. To achieve this, these approaches usually engage, as part of their methodology, in the deconstruction of the image of science or at least of that of the scientist in order to open up the social field of knowledge production. An immediate question that arises, occasionally in very abrupt ways, for researchers risking themselves along this route, concerns the legitimacy of these new approaches of science working in "real-life situations".

Two areas of legitimacy of action research are discussed. First, the construction of "scientific objects" and formulation of problems with the partners in the research: these two steps guide the elaboration of the hypotheses for both action and research. Second, the criteria for knowledge validation: we propose that they focus on the quality of the research process rather than on settled results, by considering criteria of relevance, fertility, operationality and learning.

The production and validation of scientific knowledge must conform to demanding criteria, even if they are different from those applying in the experimental and observation sciences. These criteria derive from an evaluation of the quality of the argumentation process as expounded to the social actors.

Keywords: action research, participatory research, social learning, innovation

Introduction

L'objectif du pr  sent article est de traiter des divers ordres de *l  gitimit  * auxquels

doivent r  pondre les chercheurs dans une recherche-action (ou RA.). En effet, un des points majeurs      clairer est celui de la justification des actes des chercheurs durant la RA, quant au rapport qu'ils entretiennent avec la communaut   d'acteurs,

aussi bien qu'à la scientificité de ce qu'ils y font et des résultats qu'ils y obtiennent. Comment, dans des situations de mise au point de solutions, créer, certes, des connaissances mais aussi de la reconnaissance au sens d'être identifiables (faire sens) par nos partenaires et respectés (faire autorité) au sein des communautés scientifiques ?

Cette façon particulière de définir la légitimité sera développée à partir des expériences que nous avons vécues dans nos propres recherches. De plus, nous avons animé un groupe de réflexion sur la recherche-action durant trois ans et le présent article s'appuie également, sans les développer étant donné sa nature essentiellement méthodologique, sur les expériences rapportées dans le groupe. Dès le début des travaux menés au sein de ce groupe, se sont exprimées des tensions autour de la question de la légitimité. Outre l'intérêt manifesté par les participants pour l'approfondissement des concepts et la théorisation de nos pratiques (rendre échangeables les acquis *a priori* contingents des situations de chacun), l'inquiétude était sensible : comment s'y prendre pour être pris au sérieux ? Comment produire à la fois des solutions et des connaissances, sans que l'action ne finisse par primer sur les objectifs de recherche ?

Dans une première partie, nous présenterons l'intérêt des démarches de RA dans certaines des situations où la recherche est interpellée actuellement et nous montrerons qu'à l'analyse, il convient de distinguer plusieurs ordres de légitimités. Ensuite, nous examinerons celles qui doivent être obtenues auprès des acteurs au moment de s'engager avec eux aussi bien qu'au cours de la RA. Enfin, celles à mettre en oeuvre vis-à-vis des critères de scientificité des productions, la conception du métier de chercheur avec, pour enjeu, la reconnaissance des RA au sein des communautés scientifiques.

1. Les relations entre recherche agronomique et acteurs sociaux

1.1. Associer les agriculteurs à la recherche ?

Si de nombreuses disciplines (sociologie, psycho-sociologie, urbanisme, médecine préventive) ont incorporé la RA dans leurs savoir-faire, souvent de longue date, il n'en a pas été de même pour les sciences agronomiques où elle n'a fait son apparition que très récemment. Il faut cependant souligner le caractère pionnier de certaines conceptions de l'agronomie (Sebillotte, 1974) qui identifiaient clairement, parmi les tâches de l'agronome, la capacité de rendre compte des actes productifs et donc la nécessité d'entrer dans les "bonnes raisons" que l'agriculteur a de faire ce qu'il fait. Chez nos collègues anglophones, ce sont les recherches sur les systèmes de production agricoles, ou "farming systems", qui se sont données comme objectif explicite de comprendre l'activité de l'agriculteur (Chambers *et al.*, 1989). Mais au départ, l'intention de ces travaux n'était pas d'associer les agriculteurs à l'activité de production de connaissances du chercheur.

En revanche, les agronomes ont souvent été associés à l'action, généralement auprès d'organismes de développement, et plus rarement des organisations d'agriculteurs. Cependant, il y a une différence de taille entre la collaboration à la définition de politiques de développement et l'intention de produire de nouvelles connaissances. Cette différence a été une première difficulté dans l'émergence des démarches de RA en agronomie : en quoi le fait de se mettre "au service" d'un ou de plusieurs acteurs du développement, ou même de devenir acteur soit-même, permet-il au chercheur de faire autre chose que du "*développement intelligent*" ? En quoi, progresser dans une ingénierie de projet peut être également, sous certaines conditions, production de connaissances ?

En fait, cette interrogation sur les pratiques de recherche masque un débat de fond autour des critères de la "bonne science" : elle serait, par nature, universelle et intemporelle. Certes, un principe de scientificité largement admis dans les communautés scientifiques concerne plus la recevabilité des objections aux énoncés et leur caractère de "falsifiabilité" que leur vérification proprement dite (Hacking, 1989). Il n'en demeure pas moins que, dans la recherche agronomique, domine une vision déterministe, peut-être du fait de la prééminence des sciences expérimentales. Cette vision conduit à ne considérer que les énoncés scientifiques se déclarant indépendants du moment et du lieu de leur élaboration.

Or, associer les acteurs sociaux au processus de production de connaissances, revient à s'immerger dans la contingence de leurs représentations et de leurs actions. Ainsi, en ce qui concerne l'agronomie, une tension apparaît avec la manière "orthodoxe" de penser la science : celle *des conditions locales des activités humaines*, qui fait, en partie, de l'agronomie une "science des localités". Si toute science pourrait en dire autant, la différence est que le local n'est pas vu comme l'une des innombrables réalisations possibles d'un modèle général, une simple modalité (même pittoresque), mais comme le lieu de l'établissement d'une connaissance originale, à la fois spécifique et dont la singularité est capable d'interroger le scientifique.

1.2. Des interpellations récentes

En agriculture, les révolutions de la période récente (les "trente glorieuses") sont marquées d'un scientisme tranquille permis par la grande stabilité des conditions de prix et de soutien de l'Etat aux agriculteurs. Des logiques de spécialisation appuyées sur les solutions techniques les plus efficaces pour se rapprocher du maximum biologique des organismes domestiqués, ont autorisé les chercheurs à assimiler productivité et efficacité économique. Malgré cette situation de relative quiétude intellectuelle, certains agronomes se rendent compte, dès les années 1970, que leur science n'est guère capable d'appréhender la plus grande

partie des situations de production, notamment celles des petites exploitations familiales et des milieux environnementaux fragiles (Richards, 1985).

Du fait des évolutions actuelles, amenant à un contexte d'incertitude quant à l'environnement économique des exploitations et de fortes préoccupations quant à l'environnement naturel, l'intérêt de situations d'interactivité entre chercheurs et acteurs du développement local est fortement mis en avant. Paradoxalement, après des périodes où les niveaux pertinents pour une action effective semblaient échapper aux niveaux locaux (petites régions agricoles) pour concerner les états centraux ou les organisations sectorielles, on assiste simultanément à une mondialisation des échanges et à un réinvestissement du "local". Ainsi, de nombreux analystes considèrent désormais que les effets d'approches globales et de mesures d'ensemble (comme, par exemple, des décisions de l'Europe communautaire) ne sont ni uniformes ni donnés par avance. Au niveau de petites régions, ils sont bien souvent le produit de *ré-interprétations et ré-actions locales* basées sur les capacités des acteurs et des organisations à oeuvrer pour ce qu'il leur semble être leurs intérêts particuliers, ou encore l'intérêt général.

La recherche trouve dans ces situations à la fois de nouvelles questions liées aux interrogations des acteurs, et des opportunités d'intervention et/ou d'apports de connaissances orientées par les initiatives repérées. Le contexte d'incertitude qui pèse sur l'action (et les inquiétudes des acteurs sociaux concernés), pèse également sur les connaissances produites et soumet en permanence la recherche à de nouvelles interpellations. Toutefois, ces situations ne permettent guère de mettre en oeuvre d'emblée des recherches appliquées car, dans ce cas, les connaissances acquises ne portent que sur le "comment faire", ce qui présuppose que l'on sache déjà "quoi faire".

1.3. Plusieurs réponses possibles

Classiquement, on peut repérer deux grands types de réponses apportées par

les chercheurs face à ces nouvelles situations :

- celle de *l'observateur* en position d'extériorité. Des études de cas sont menées en postulant le caractère original des situations à étudier. Une démarche qualifiée d'*empirique* vise à porter un diagnostic de la situation et à dégager des voies de solution aux problèmes identifiés. En rassemblant des séries de cas, il s'agit de dégager les grands traits qui permettront de reconnaître des situations analogues (construire des "faits stylisés") et d'en bâtir une théorisation.

- celle de *l'expert* commis auprès des autorités. Elle s'appuie sur l'application de résultats établis antérieurement à la situation traitée. A partir d'une série d'indicateurs, un modèle théorique est choisi pour sa proximité aux questions à traiter, et l'autorité qu'il s'est acquis dans la communauté scientifique, et surtout celle des scientifiques-experts. Une démarche d'application de ce modèle est alors engagée pour obtenir des descriptions et des prédictions, supposées utilisables pour l'aide à la décision des commanditaires. Le chercheur rend alors ses conclusions sans avoir à en justifier les modalités d'élaboration, sa réputation de scientificité valant garantie de sérieux et de crédibilité dans les processus contractuels (Roqueplo, 1996).

Sans entrer dans le débat sur le fait de savoir ce qui est premier entre théorie et observation (et sur le fait que toute observation contient déjà une proposition théorique), les chercheurs peuvent passer d'une posture à la suivante selon que les faits rassemblés leur paraissent relever soit d'une formalisation déjà disponible (on "tente" une application, quitte à adapter le modèle ancien), soit d'une question nouvelle qui exige une novation théorique.

Pour notre part, nous identifions la RA comme faisant partie (probablement avec d'autres démarches) d'une troisième voie d'intervention du chercheur, qui ne se réduit pas aux deux précédentes. La RA

n'est ni une observation (même participante), ni une expertise : le projet est celui d'une *co-construction de connaissances avec les acteurs* auxquelles elles seront utiles. De fait, la prise de risque est alors considérable pour le chercheur qui se défait de la protection sociale et symbolique que lui confère son statut de scientifique "établi" pour entrer dans les arènes incertaines de l'action.

Certes, toute recherche est un acte social et, de ce fait, montre des liens organiques (quoique plus ou moins étroits), avec des problèmes de nos contemporains et avec l'action (Latour, même volume). Mais, même reliée à l'action d'opérateurs économiques, politiques ou financiers, toute recherche n'est pas *co-action* (agir ensemble dans les mêmes temps et les mêmes lieux) et *coproduction de sens* autorisée par cette interaction fréquente avec les acteurs sociaux. La question qui se pose alors est d'identifier ce qui est propre à la démarche de RA dans ces "expériences réfléchies" (Liu, 1992a), et les réflexions méthodologiques qu'elle impose au chercheur pour y être considéré comme légitime. A l'analyse, il apparaît bien deux principaux ordres de légitimité pour le chercheur :

- d'un côté, il s'agit d'approfondir les arguments qui permettent au chercheur de montrer aux acteurs sociaux que, en s'engageant avec eux, il ne se "déprofessionnalise" pas pour autant et ne devient pas, par exemple, un agent de développement. Mais alors, que deviennent les problématiques de recherche, les hypothèses, en un mot la "logique de la recherche" ?

- d'un autre côté, c'est bien en direction des autres scientifiques, les "chers collègues" pour paraphraser Latour (1994) que va se jouer la reconnaissance des résultats obtenus à partir de pratiques de recherche hétérodoxes. Mais alors, comment évaluer la qualité de la recherche effectuée en y intégrant les avancées des acteurs sociaux aux côtés desquels le chercheur s'est impliqué ?

2. Construction des objets et formulation du problème

De nombreuses questions d'environnement, de gestion de la qualité ou encore de conception d'actions collectives ne peuvent être appréhendées en dehors des enjeux sociaux et institutionnels qui sous-tendent les relations entre les multiples acteurs concernés. Dans certains cas, la situation est jugée non satisfaisante au point de générer un besoin d'intervention ou d'être favorable à une proposition d'intervention de la part de la recherche. Il s'agit là d'une caractéristique essentielle de la RA (Liu, 1992b), la rencontre d'une volonté de changement et d'une intention de recherche.

2.1. Des objets non isolables

Pour autant, l'intervention comme méthode de recherche ne suffit pas pour identifier le mode de construction des objets qui vont orienter la RA. En tant que chercheurs, nous avons très souvent la possibilité d'élaborer de façon autonome, guidés par les seuls critères des disciplines, nos propres objets, sans être liés de façon directe à des acteurs concernés par ces objets ou par les connaissances que nous envisageons de produire. Par ailleurs, faire réagir un système en le soumettant à une stimulation contrôlée est, dans bien des cas, le seul moyen d'en comprendre le fonctionnement. En conséquence, une expérimentation avec intervention du chercheur peut être conçue et réalisée en dehors d'une participation effective des acteurs du système où se trouve l'objet, à la formulation et à la conduite des questions traitées.

Ainsi, la démarche de RA n'est-elle ni la forme unique de nos recherches, ni un choix effectué par "goût" de l'action ou besoin à tout prix d'intervenir dans une question vive de la société locale. Par nature, les objets que les chercheurs engagés dans des opérations de RA construisent pour les traiter, sont clairement *non isolables* de ces enjeux sociaux et institutionnels. Si c'est le cas pour un grand nombre de travaux en sociologie, les objets

de recherche ne sont pourtant que rarement élaborés conjointement par les chercheurs et les acteurs. La RA dispose là d'une raison pratique liée essentiellement à la faisabilité de l'intention de recherche.

L'objet critique (celui qui traduit l'enjeu de la volonté de changement) est saisi dans sa globalité et dans son historicité, même si on ne vise pas à rendre compte de sa totalité. Le chercheur ne saurait donc s'en saisir pour le transporter dans son domaine de contrôle des facteurs et de mesure des variables, comme il le fait pour les objets isolables (ou pouvant être provisoirement considérés comme tels).

Dans la dynamique du projet, à l'instar des objets techniques, cet objet critique de la RA est inscrit dans une tendance à la concrétisation (Simondon, 1958) et son approche se fait dans son contexte naturel et social. De plus, il ne peut y avoir de répétition, et toute intervention ne pourra pas être strictement reproduite. Pour ces raisons, les chercheurs rendant compte de leurs démarches de RA sont confrontés à l'obligation de légitimer la démarche même ainsi que les méthodes utilisées, au delà de l'intérêt scientifique ou de l'utilité sociale des productions. Un "matériel et méthodes" classique ne peut suffire à lever les interrogations des pairs. Il n'y a pas d'échantillon représentatif ni de "témoin" possible, dans la mesure où cela supposerait un groupe passif devant ses problèmes. Par ailleurs, en intervenant, le chercheur non seulement perturbe le phénomène qu'il étudie, mais, en quelque sorte, il fait partie de ce phénomène.

Cette caractéristique de la RA implique d'une part que les objets ne puissent être placés "sous contrôle" et d'autre part que les acteurs ne soient pas un "contexte" d'étude. Nous sommes en position d'intériorité irréductible liée à la notion même d'action : l'intention rencontre dans l'action des résistances, des effets inattendus qui modifient les perceptions et rendent la situation impossible à connaître de façon totale. Cela constitue une source d'indétermination (Liu, 1992a) directement responsable du fait que, tout en présentant le dispositif de la RA et les formes participatives de la conduite du changement, ces éléments ne deviennent pas des "matériels et méthodes".

2.2. Des formulations successives du problème

Cependant, parvenir à se mettre d'accord sur les critères de construction d'un *objet critique* représente généralement la première difficulté d'une recherche-action. En effet, un objet est essentiellement façonné en rapport avec le questionnement qui lui est attaché. Or celui-ci est nécessairement contingent de la situation, il est circonstancié. En préalable à toute décision d'action, le processus de construction de l'objet préside à l'élaboration d'une problématique commune aux chercheurs et aux acteurs. L'objet critique formalisé par le chercheur doit "faire sens" pour ses partenaires sociaux sans toutefois devenir cet objet empirique de la "sociologie spontanée" que dénoncent Bourdieu *et al.* (1983). Une tentation constante pour le scientifique en situation est, en effet, de s'expliquer pas à pas auprès des acteurs sociaux.

Dans le cours des repérages préalables à l'engagement réciproque des chercheurs et des acteurs du groupe de RA, la *formulation du problème* constitue une étape décisive de la RA. Chercheurs et acteurs sont conduits à échanger des formulations provisoires propres à chacun des registres de communication en présence. Des formulations du type "comment faire pour..." apparaissent déjà en filigrane dans les esquisses de l'objet (Ruault, 1995). Du côté des acteurs, la volonté de changement ne saurait donc être déconnectée de la capacité d'action sur ce qu'il faut changer et du sens du changement à opérer. Toutefois, le *sens* est alors mobilisé dans sa double signification de contenu dans le système de valeurs des agents impliqués et d'orientation vers la satisfaction collective. Soulignons ici une caractéristique essentielle des démarches de RA : la possibilité de travailler sur *des objets en dynamique*, dont l'évolution des caractéristiques n'est pas perceptible en dehors des processus qui concourent à leur concrétisation, notamment le processus de recherche.

Ainsi, l'activité de "traduction" de la demande sociale dans les thématiques scientifiques, classique dans tout travail de recherche (tout au moins en sciences sociales), représente un problème encore

plus crucial pour les recherches de type participatif. En effet, cette traduction n'est pas réalisée par le seul chercheur puis proposée aux acteurs, elle doit être au moins négociée avec eux, et si possible co-produite. Les préoccupations des chercheurs doivent également être explicitées : que viennent-ils faire dans cette opération ? L'intention de recherche est donc soumise à un processus de traduction de la part des acteurs partenaires, ce dont on a moins l'habitude de parler. Cette *réciprocité* n'est pas sans générer des difficultés car doivent alors coexister plusieurs centres de traduction des raisons de la présence de chacun. Les objets de la RA acquièrent ainsi les propriétés des objets "frontière", au sens donné à ce terme par l'écologie institutionnelle (Star et Griesemer, 1989). Ceci suppose une relative "démocratie" dans la mesure où, contrairement à l'approche de Callon et Latour (Callon, 1989), coexistent de multiples points de passage de la traduction et où le point de vue du chercheur n'est pas privilégié. Si la RA situe bien le chercheur au sein du système qu'il contribue à transformer, les décisions ne lui appartiennent donc pas totalement.

De ce point de vue, la "demande sociale" ne constitue ni une donnée préexistante à la recherche (qu'il suffirait de mettre au jour), ni une construction du seul chercheur. Elle est une construction "micro-sociale" consciente procédant d'ajustements respectifs des agents, dont le chercheur, de façon dialectique au sein du processus participatif de recherche lui-même. C'est pourquoi certains auteurs (Goyet, 1992) soulignent l'importance méthodologique majeure que revêt la "première rencontre" avec le terrain.

2.3. Action, hypothèses et programme de recherche

Les formulations successives du problème peuvent (mais pas toujours) se révéler convergentes, au sens de la théorie de la communication de Rogers et Kincaid (1981), c'est-à-dire aboutir progressivement à la compréhension mutuelle, puis à l'accord et éventuellement à l'action commune. Dans ce cas, chercheurs et acteurs doivent conjointement trouver un accord

sur des *hypothèses d'action*, orientées par la formulation du problème. En d'autres termes, le savoir visé en commun par les partenaires est finalisé par la résolution du problème tel que formulé. Il s'agit d'une *résolution satisfaisante* tant dans ses modalités que dans son contenu.

Ces hypothèses d'action sont toutes d'une nature projective, même si leur formulation mobilise nécessairement des éléments d'expériences antérieures (un élément essentiel de la logique de la pratique comparée à la logique de la logique selon Bourdieu (1980)). C'est bien leur valeur téléologique qui en fait l'intérêt et non l'éventualité d'une production scientifique. La configuration d'action inaugurée par la démarche de RA stimule la créativité des acteurs présents (y compris du chercheur) en réactivant leur mémoire. C'est ainsi qu'il peut être proposé de reprendre différemment des voies déjà empruntées dans d'autres situations.

En outre, le chercheur est amené, pour sa part, à élaborer des *hypothèses de recherche* d'un autre ordre que celui de la résolution du problème. Un objet non isolable vient prendre sa place dans une *collection d'objets* du chercheur : l'intention de recherche est toujours une décision stratégique de la part du chercheur. Il est alors confronté à deux écueils :

- celui de la manipulation, c'est-à-dire mettre à profit les situations pour créer des occasions de toutes pièces où les objets utiles au chercheur vont être induits par ses interventions.

- celui du cynisme, en ne s'engageant que dans des démarches où le chercheur dispose des garanties de constitution des objets correspondant aux types déjà établis.

Le *programme de recherche* (au sens de Lakatos, 1979) oriente alors les investigations du chercheur selon une "heuristique positive", en créant une hiérarchie des thèmes possibles : les plus urgents d'entre eux vont alors constituer les quelques classes d'objets du chercheur. Au fil de ses rencontres et des liens qu'il saura nouer avec des acteurs, le chercheur pourra repérer des situations d'élaboration d'objets lui paraissant s'inscrire dans l'une des classes qu'il a choisi d'informer. Des

objets singuliers peuvent ainsi acquérir une signification inédite par la place qu'ils occuperont dans le programme. Toutefois, produire un tel cadre d'orientation suppose, de la part du chercheur, une capacité (vision globale des questions possibles, état des travaux dans les divers domaines repérés) dont il ne dispose pas complètement en début de carrière. Au moment de s'engager dans une opération nouvelle, l'exigence de justification imposée au chercheur par son institution stimule la construction d'un programme de recherche et sa stabilisation progressive.

Une des questions qui demeurent ouvertes est de savoir si les hypothèses de recherche que le chercheur élabore sont *communicables*, en tant que telles, aux acteurs. En effet, l'éthique de l'engagement du chercheur devrait empêcher l'objectivation des acteurs avec lesquels il agit : leur "instrumentalisation" est logiquement incompatible avec un réel partage des risques et des responsabilités. En revanche, les conditions de production scientifique sont étrangères aux préoccupations des acteurs ainsi qu'à leurs compétences (état des connaissances en la matière, choix méthodologiques). Leur signaler l'enjeu scientifique dans leur projet commun supposerait de le rendre perceptible et compréhensible, alors même qu'il n'est supposé jouer aucun rôle dans les hypothèses d'action.

Enfin, dans les démarches de RA, les hypothèses de recherche sont par nature de type *inductif*, tout domaine de causalité et donc de prévisibilité étant à écarter (Hacking, 1989). Ceci aura des implications essentielles sur la question de la validation des connaissances.

Cette double nature des hypothèses met en évidence le fait que la RA réunit deux projets initialement distincts (Avenier, 1990) : un projet de connaissance (celui du chercheur) et un projet de résolution de problème (celui des acteurs) pour lequel la connaissance n'est pas une finalité. Si le chercheur participe au projet des acteurs, ces derniers sont associés à celui du chercheur. Leur relation demeure *non symétrique* et cela structure les productions de la RA que nous étudierons dans la troisième partie.

2.4. Conditions à réunir

Une RA suppose donc que ce processus d'identification d'objet, de formulation de problème et d'énonciation d'hypothèses d'action soit mené à son terme. Pour s'engager ensemble dans un véritable projet, il convient que chercheurs et acteurs parviennent à négocier *une problématique commune* considérée comme un cadre stable de leur partenariat.

De plus, les chercheurs et acteurs doivent s'entendre sur leur projet commun, c'est-à-dire s'écouter, s'accepter, tomber d'accord et agir ensemble. Nous avons vécu plusieurs situations où malgré les efforts de chacun, cela n'a pu être réalisé. En outre, le *dispositif* nécessaire au bon déroulement d'une RA suppose la mise en place d'instances de gestion de l'interaction chercheur-acteurs (Moisdon, 1984), l'établissement de règles de transparence et de disponibilité des informations, ainsi qu'une durée suffisante pour atteindre les objectifs communs. Signalons que la "transparence totale", souvent affichée dans les intentions, est inapplicable sur un plan logistique, méthodologique et même parfois éthique (les entretiens avec les chercheurs étant souvent confidentiels). Cependant, les efforts pour réunir ces conditions ne sont consentis que lorsque l'on a d'abord réussi à transformer un domaine de préoccupations susceptible d'être partagé par tous les acteurs, en un "domaine d'interrogation" (Albaladejo et Casabianca, 1995) capable de coordonner les compétences des partenaires et d'en orienter les discussions.

Le chercheur est fréquemment soumis à des demandes ciblées sur ses compétences : apporter des éléments de caractérisation de l'objet, en rapport avec le problème tel que formulé. Ceci correspond généralement à une attente justifiée par l'urgence de disposer de la solution. En réalité, elle est souvent liée à l'intention de capter ou utiliser l'autorité que confère le statut social du fait scientifique. Cependant, en soulignant la distance entre les connaissances scientifiques et la mise au point de solutions opératoires vérifiées, le chercheur opère à l'encontre de ce statut social. Il "désacralise" les propriétés d'universalité assimilées à la

scientificité¹. Il s'agit là d'une perturbation forte qui, en desserrant la contrainte du savoir indiscutable porté *a priori* par le chercheur, offre au savoir détenu par les autres acteurs une chance d'*équivalence* d'autorité, sinon de statut.

Cette équivalence n'est d'ailleurs pas gagnée d'avance. Il ne faut pas sous-estimer la difficulté à obtenir cette relative "désépécification" de la parole du chercheur, tant les agriculteurs ou les techniciens (catégories d'acteurs avec lesquels nous travaillons le plus fréquemment) sont habitués à nous considérer, et parfois à nous utiliser comme une des principales sources légitimes du savoir constitué. La position du scientifique n'étant pas toujours dominante, il ne s'agit pas d'une question de violence symbolique au sens où l'entend Bourdieu (1980). En revanche, cette position est toujours singulière, souvent caricaturée, parfois à dessein, le plus souvent cependant sans intention calculée. Paradoxalement, c'est bien le souci *de ne pas être indiscutable* qui fait fréquemment problème de légitimation (Albaladejo et Casabianca, 1995).

A partir de ce travail de modification réciproque du savoir de chacun, le chercheur tente ainsi d'identifier des repères acceptés par tous comme recevables dans une argumentation commune : des références qui peuvent circuler et être débattues. Le mouvement issu de cette circulation permet d'ouvrir *un espace de négociation* entre acteurs qui renvoie aux "compositions" à l'œuvre dans le cours de la RA.

3. Production de connaissances et construction de solutions

Si l'on examine maintenant les résultats obtenus dans des opérations de RA, leur mode de validation indique, sans

¹ Ce qui est validé scientifiquement est bien exact (il ne s'agit pas d'un encouragement à l'obscurantisme, comme le dénoncent certains épistémologues de renom se situant en opposition aux approches postmodernistes (Bunge, 1995)), mais pas forcément utilisable sous une forme pratique unique en toute situation.

ambiguïté, qu'ils ne sont en aucune façon de portée générale, universelle et intemporelle. La RA est donc, par nature, une démarche scientifique incompatible avec les modèles positivistes. Pour autant, quels critères de scientificité sont applicables aux connaissances produites par le RA ? Comme le développent divers auteurs, l'administration de la preuve ne peut évidemment pas prendre les mêmes formes que celle des résultats de recherches de type expérimental. Entre le "vrai" et le "faux", il s'agit d'explorer le "possible" (Liu, 1990), qui ne peut être mis en évidence que dans l'action.

En termes de résolution de problèmes, les résultats ne peuvent être évalués que par la *satisfaction* des acteurs eux-mêmes. D'ailleurs, comment mesurerait-on une fonction d'utilité et à quel stade du projet ? Et saurait-on ce qu'elle signifie ? En effet, il ne s'agit pas de "plaire", car on ouvre rarement de nouveaux possibles en plaisant à tout le monde, notamment aux acteurs institués. Tous les acteurs ne vont pas avoir la même appréciation du travail réalisé. Il se peut que certains d'entre eux soient en rupture avec les solutions retenues alors que le reste du groupe les jugera pleinement satisfaisantes. Ainsi, ce critère de validation n'est pas simple à manier. Il intègre la réalisation du projet mais également les intentions significatives de chacun des acteurs. La RA devient ainsi un parcours d'où chacun, y compris le chercheur, sort transformé.

En ce qui concerne la production des connaissances, leur formalisation est une des conditions de leur capitalisation. Cependant, en termes de validation, il ne peut s'agir de viser à leur reproductibilité, au sens strict du terme et dans l'acception qui en est donnée pour les sciences expérimentales. Ce qui est en jeu est plutôt *"leur transposabilité"* qui suppose un travail d'analyse critique de leur intérêt dans toute nouvelle situation étudiée. Des résultats obtenus "ici et maintenant" pour une mobilisation (plutôt qu'un usage) "ailleurs et plus tard" selon la proposition de Legay (1993).

Le projet n'est donc pas d'édifier, dans une démarche dogmatique, une vérité dont la scientificité serait octroyée automatiquement par la construction des ob-

jets et le choix des méthodes. En l'espèce, cela ressemblerait à une entreprise d'auto-justification (Joly, 1992) pour bâtir une communauté autour de croyances et non pas de faits. Il s'agit plutôt d'explorer les formes de connaissances scientifiques en travaillant sur *les limites*, c'est-à-dire étendre à de nouveaux objets la rigueur de la démarche scientifique.

3.1. Le cadre des épistémologies constructivistes

Le débat épistémologique a fait l'objet de plusieurs approches qui ont mis en évidence différents référents possibles pour la RA (Avenier, 1992 ; Liu, 1992a). Nous nous limiterons à indiquer que nous ne cherchons pas à aboutir à un modèle ontologique de la réalité. En accumulant les avancées locales et en repérant les connaissances génératives, se construit une modélisation provisoire, incomplète par nature et sans cesse remise en cause.

La validité de cette modélisation repose sur les processus de changement qu'elle est capable d'engendrer chez les acteurs concernés. Non plus jugée en elle-même comme une fin, mais comme un moyen (Checkland, 1981) la modélisation scientifique acquiert un autre statut. Ceci implique non seulement de voir, mais également et surtout de concevoir notre relation à la réalité comme systémique. Cette posture s'inscrit de la sorte dans une démarche constructiviste (Watzlawick, 1988). Non pas pour dire qu'il existe le réel d'une part et les représentations sociales de l'autre, ce qui amène forcément à qualifier de "grostesques" ce type de démarches (Bunge, 1985, p.181). Mais pour travailler sur ce que sont les véritables objets des décisions humaines *lorsque celles-ci sont prises dans un cadre délibératif* : les représentations du réel (Checkland et Scholes, 1990)².

Afin d'explicitier ce cadre, on soulignera que, dans le cours d'une RA, la circulation

² Il convient d'exclure les contextes d'actions coercitives ou imposées par la domination. Nous avons pu observer des projets de recherche dite "participative" entre l'Etat et les paysans où les partenaires ne répondaient à l'évidence pas aux mêmes conditions d'existence individuelle et collective.

des références et des arguments qui leurs sont liés induit un travail collectif sur les représentations de chacun (chercheur compris). Ce travail intéresse :

- le problème dont la formulation évolue en permanence. Nous savons tous qu'un problème change de forme en fonction des avancées vers sa résolution. Des seuils sont à repérer et une *mémoire du parcours* emprunté doit être constituée par la tenue d'un "journal d'itinérance" (Barbier, 1996). Ceci représente un atout essentiel de la RA pour le chercheur dans sa capacité à appréhender des phénomènes non perceptibles en dehors du temps.

- l'objet et ses *déformations* au cours du temps. De façon générale, les ambiguïtés initiales dans la définition de l'objet sont autant de possibilités d'évolutions ultérieures. Les considérer comme une richesse potentielle conduit à laisser ouvertes le plus longtemps possible les interprétations divergentes de l'objet.

Naturellement, ce travail met en présence des rationalités différentes. Le "jeu" de la coordination entre acteurs, fait de conflits et de coopérations, nourrit les compromis rendant possibles la construction de solutions et leur mise en oeuvre. Les relations de pouvoir ne sont pas absentes de ces jeux (Crozier et Friedberg, 1977) et demandent à être incorporées à l'objet de recherche. Les itérations de la démarche procédurale conduisent différents auteurs à identifier des phases ou des étapes (Liu, 1992b) qui désignent des moments de stabilisation des représentations entrecoupées de moments de déplacements et d'apports nouveaux.

Dans cette démarche, le chercheur a plusieurs intentions :

- accroître l'*intelligibilité* des divers points de vue sur l'objet et le problème, et ainsi de stimuler la conscience et la lucidité de chacun.

- contribuer à la *compatibilité* de ces points de vue entre eux (et pas forcément à leur unicité) en vue de la décision et/ou l'action conjointe. Ceci passe par la conformation d'une dynamique de congruence.

Nous proposons de considérer ces deux apports comme des *critères de qualité* de l'intervention du chercheur. A certains

moments, il est en effet le seul à pouvoir déposer dans des formes appropriables l'état auquel est parvenu le groupe dans son interaction. A partir de nos expériences, nous avons souhaité mettre l'accent sur la qualité du processus plutôt que sur des résultats acquis mais figés. Pour ce faire, nous avons choisi quatre orientations majeures des productions de la RA, parmi bien d'autres. Ce choix indique également les points d'appui des démarches de légitimation que nous privilégions dans nos productions.

3.2. La pertinence

La pertinence concerne les façons de concevoir la réalité matérielle en référence aux actes de parole qui les expriment (Prieto, 1975). Son évaluation est réalisée par le rapport entre les effets cognitifs des énoncés et les efforts mentaux pour les obtenir (Sperber et Wilson, 1989). Ainsi, la pertinence des énoncés issus de la RA est vue comme une validité "communicationnelle". L'intérêt autant que la difficulté d'une telle validité réside dans le fait qu'elle concerne aussi bien la communauté scientifique concernée que les acteurs engagés dans le partenariat. Ceci représente une importante prise de risque pour le chercheur, confronté à une double vérification de ses pairs et des "usagers". Cependant, les institutions de recherche finalisée (comme l'INRA) peuvent-elles éviter de relever ce défi ? En particulier, est-il possible de séparer durablement la pertinence scientifique d'une pertinence sociale, avec les risques des "effets de mode" ou de réputation dans les réseaux de la science en action (Latour, 1989). Toutefois, agir en situation ne signifie pas mécaniquement que les résultats de recherche soient pertinents socialement : la vérification par les "usagers" peut effectivement relever d'un "donnant - donnant" sans autre signification.

En direction des "chers collègues", la production d'*énoncés enseignables* - entendus au sens de "exprimables sous forme symbolique intelligible (syntaxe et sens)" comme le précise Avenier (1992) - ne saurait donc être vue comme la fourniture de "recettes" à appliquer systématiquement, mais bien comme un corpus

en constitution permanente. Sont alors en jeu les possibilités d'élaboration de rationalités recevables par les différentes communautés scientifiques concernées, avec tous les problèmes de langage que cela implique (Larrère, 1988).

Ce critère de pertinence introduit un mode de validation différent de celui des sciences expérimentales. Il ne s'agit pas ici de démonstration mais bien d'*argumentation* recueillant l'assentiment des intéressés dans une stratégie d'intercompréhension (Habermas, 1991). Un critère important est alors la capacité du système d'argumentation à devenir appropriable par les acteurs dans leurs logiques. Certes, même les approches quantitatives les plus dures passent par une phase délibérative lorsqu'il s'agit de commenter des résultats : les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes. Toutefois, dans le cas de la recherche-action, la grande différence réside dans le fait que l'obtention des données est réalisée à travers un mode d'exposition des résultats partiels. Ainsi, la délibération est posée explicitement comme telle, notamment aux acteurs sociaux. Dans ces conditions, les modèles, les chiffres, les démonstrations ne sont plus jugés sur leur justesse (un résultat est d'autant plus juste qu'il ne donne pas lieu à discussion), mais sur leur capacité à générer des discussions "efficaces" (autrement dit capables de faire avancer la formulation ou la résolution du problème). Evidemment il ne s'agit pas d'engendrer n'importe quelle discussion ni de n'importe quelle manière. Le rapport critique à l'information est d'autant plus essentiel dans ce genre de démarche : porter une grande attention aux contextes de production des données, prévenir les rumeurs, les manipulations, les contextes émotionnels. Généralement, ce rapport critique est obtenu en sollicitant les opinions de collègues extérieurs à la recherche-action en cours (Verspieren, 1990)³. C'est pourquoi le discours du chercheur demeure différent des autres dans les processus discursifs au sein desquels le scientifique choisit de s'insérer.

³ Même si aucun chercheur ne peut se prétendre à l'abri des idéologies ou des partis pris, des énoncés qui pourraient être prononcés indépendamment de tout processus transparent d'observation seraient irrecevables.

3.3. La fécondité

Elle est approchée comme la capacité du chercheur *d'ouvrir largement le champ des possibles*, en particulier en ne travaillant pas uniquement à partir des pré-supposés des acteurs. A l'expérience, deux points sont à souligner :

- le fait que la volonté de changement ressentie par les acteurs qui s'engagent dans une démarche de RA est souvent liée à un moment de "crise", c'est-à-dire la conjonction de plusieurs éléments débouchant sur une nécessité de décision rapide. Il devient alors délicat de préserver *le temps nécessaire* aux processus de construction collective, surtout si certains acteurs perçoivent le chercheur comme disposant de "la" solution qui permettrait de "gagner du temps".

- l'ouverture de nouvelles perspectives procède d'un *déplacement* et non d'une manière d'épouser le point de vue des acteurs. Des "faits polémiques" sont introduits dont la seule formulation débloque les perceptions de chacun. Cependant, cette "déconstruction" suppose de ne pas figer les différents points de vue en positions divergentes. La démarche procédurale vise à faire progressivement le tri entre propositions transitoires et cristallisation de l'accord.

Loin de limiter l'exploration du chercheur, les démarches de RA présentent, par rapport à ce critère de fécondité, une *valeur heuristique* considérable, sans commune mesure avec la réflexion du seul chercheur dans son laboratoire. Dubost (1987) en fait un élément différenciant la recherche-action des pratiques d'intervention où l'action est pré-déterminée. Mais cette ouverture va également bien au-delà de l'imagination des acteurs confrontés à leur problème : la conception d'*innovations* relève de ce type de combinatoire où l'activation du savoir de chacun se double d'un enrichissement réciproque.

Ce critère de fécondité est en relation directe avec la position sociale dans laquelle se trouvent les chercheurs qui pratiquent la recherche-action, et de ce fait avec leur responsabilité sociale. Dans les situations de *tension de changement* où se pratique la recherche-action, les problèmes formulés dans un premier temps

portent souvent sur les objets mineurs pour éviter de parler de blocages sociaux. Le chercheur a, dans ce contexte, les coudees plus franches que beaucoup d'autres pour tisser son propre réseau de relations, sans doute d'ailleurs parce qu'il a des rapports avec les enjeux en question très difficilement identifiables et qu'il est parfois (au début en tout cas...) vu comme inoffensif ou "contrôlable". Il est également dans la position de pouvoir créer des moments de rapprochement entre acteurs qu'aucun autre agent social ne pourrait se permettre, et parfois imaginer. Dans ce contexte, le chercheur doit disposer, en préalable à toute intervention, d'un *cadre explicatif*, même provisoire, faute de quoi il pourrait être qualifié d'apprenti sorcier. Ce cadre s'affinera au long de la RA, en se nourrissant des découvertes réalisées par les acteurs.

Enfin, une autre condition de ce principe de fécondité réside dans "l'incomplétude des propositions". Tout scientifique passe le plus clair de sa formation à apprendre comment formuler des propositions complètes qui, à la fois, répondent pleinement au problème posé et sont obtenues selon un cheminement intellectuel jugé conforme à des normes professionnelles. En revanche, il n'est jamais question d'apprendre à formuler des propositions incomplètes qui s'assument pleinement comme telles tout en répondant également à des critères d'éthique de la connaissance. Cette possibilité n'est même pas évoquée et l'enseignement écarte hors du champ scientifique, sans s'en expliquer, la capacité de formuler de telles propositions incomplètes, délibérément conçues pour ne pas répondre de façon "définitive" à la question posée. Pourtant, le plus grand nombre des énoncés produits dans des cadres délibératifs de prise de décision, et notamment ceux parmi les plus efficaces, sont incomplets par nature, souvent flous, afin de permettre des réponses qui les dépassent ou qu'ils ne contenaient pas⁴.

Présentée à de jeunes scientifiques sans précautions explicites, cette incomplétude des propositions pourrait conduire à des

malentendus si elle n'était assortie de conditions. Incomplétude des propositions ne veut pas dire inachèvement de la pensée ou désordre des énoncés. Cela signifie que le scientifique ne tente pas continuellement de couvrir seul l'étendue du champ à traiter. Il a intérêt à laisser une possibilité de parole créative et légitime à ses interlocuteurs non-scientifiques sous peine soit de tarir le débat en le renvoyant au mieux sur la paillasse hors du champ social, soit de rester en dehors du débat sans même parfois s'en rendre clairement compte.

3.4. L'opérationnalité

Les processus de mise au point de solution intègrent les résultats du travail du groupe et pas seulement ce qui serait attribuable au chercheur. Si les sorties conceptuelles (les résultats de recherche) sont de la responsabilité du seul chercheur (répondant à ses hypothèses de recherche), ce n'est que grâce aux acteurs que l'on peut disposer des dimensions de faisabilité des sorties pratiques, les solutions. Ainsi produites dans des itinéraires négociés par itération, ces solutions atteignent une certaine *opérationnalité* par construction. Les ajustements successifs dessinent le mouvement de concrétisation de l'objet critique initial en incluant et absorbant ses déformations. Ces ajustements, tout particulièrement leur nature et leur portée, constituent en eux-mêmes un nouvel objet d'étude.

Il faut souligner que l'opérationnalité des solutions n'aurait été que postulée dans une recherche non participative. Ce qui aurait donné lieu, après la mise au point en situation contrôlée, à des phases classiques d'adaptation ultérieure, à des études sur les modalités de diffusion et/ou à l'établissement de typologie des producteurs vis à vis de ces solutions.

La RA pose d'emblée de façon pratique la question du rapport entre la connaissance et l'action. Sans doute, comme le fait remarquer Thiollent (1996), faut-il distinguer "l'agir" (action sociale, politique, juridique, etc.) et le "faire" (action technique), encore que les deux soient souvent liés. Toujours est-il que le chercheur se donne, comme cadre d'élaboration des

⁴ Insistons sur le domaine de validité de notre réflexion : hors des conditions sociales qui permettent de mettre en place ce cadre délibératif, ne parlons plus de RA, tout simplement parce qu'elle n'est plus possible.

propositions, les marges supposées d'action et d'apprentissage des partenaires. Il doit notamment veiller à ne pas susciter des attentes ou conforter les partenaires dans une voie qui aboutirait à des solutions certes, mais qui ne leur soient finalement pas accessibles étant donnés les moyens et les connaissances dont ils peuvent effectivement disposer. Cependant, malgré ce cahier des charges qui pèse sur la RA, celle-ci ne saurait en aucun cas être assimilable à de la consultance (faire) ou de l'ingénierie sociale (agir) : elle vise à élaborer un cadre logique de génération des solutions qui dépasse la contingence de l'action et des acteurs parties prenantes.

3.5. Les apprentissages

Mais, bien plus fondamentalement et au-delà de ces constructions de solutions toujours particulières, tous les acteurs engagés dans une RA connaissent *des processus d'apprentissage* s'appuyant sur la mise en dynamique de leurs représentations et sur les négociations et délibérations qu'elle autorise.

Cependant, ce vécu particulier inscrit la genèse des innovations mentionnées plus haut, dans des processus d'apprentissage organisationnel. Il rend délicate leur diffusion à l'identique, leur passage au statut de "recette", dans la mesure où *le temps de ces apprentissages est incompressible* (Piaget, 1972). Ainsi, on ne peut transférer le produit final toujours contingent du groupe qui l'a produit à son image. En revanche, le processus de construction peut devenir transposable sous réserve d'en formaliser les invariants.

Ce processus débouche sur une capacité accrue des acteurs à formuler et résoudre leurs problèmes ultérieurs : leur autonomie les rend confiants pour aborder le futur. Un des critères majeurs de réussite sociale de la RA est de vérifier si les chercheurs ont su se désengager de l'opération après avoir assuré *l'autonomie des acteurs* par de nouvelles compétences, individuelles et collectives. Une des difficultés pour le chercheur est de savoir repérer, au cours de la RA, l'étape à laquelle un début de désengagement est bien considéré comme légitime aux yeux des acteurs par-

tenaires. Ceci constitue également un des points de *l'apprentissage des chercheurs* : gérer une relation, non pas à une "clientèle captive" incapable d'agir sans la présence rassurante et éclairante du chercheur, mais bien à des personnes douées de libre arbitre et de capacité accrues dans leur environnement.

Conclusion

Dans les démarches de RA, le chercheur ne part pas de rien. Il mobilise le capital de connaissances constitué par lui-même ou dans sa communauté scientifique. Il bénéficie des acquis d'expériences antérieures, à travers leurs éléments de théorisation qui les rendent échangeables et cumulables. Cependant, pour l'avoir expérimenté par nous-mêmes, on doit souligner les difficultés de cet effort de mise en circulation d'éléments dépassant le caractère contingent de leur lieu et moment de création. De plus, le chercheur peut approfondir ou réorienter en retour des travaux de type expérimental, grâce aux questionnements émergents des opérations de recherche de type participatif. Comment concevoir et mettre en œuvre une stratégie visant à approvisionner les programmes des divers chercheurs en fonction du type d'objets choisis ? Cette question reste ouverte.

Si la question de la légitimité du chercheur dans les démarches de RA ne va pas de soi, cela est sans doute partiellement dû aux modes de validation qui s'imposent à ce type de démarche : une validation qui n'est ni démonstrative comme dans les sciences expérimentales, ni même discursive comme dans certaines sciences sociales (Geertz, 1996 sur les rhétoriques anthropologiques). La validation d'une RA est résolument "argumentative", elle doit s'insérer *dans un mode "délibératif" de production des connaissances*. Tout processus argumentatif, nous disent Perelman et Olbrechts-Tyteca (1976), prend en compte la présence, réelle ou imaginaire, d'un auditoire sur lequel s'exercent les influences de l'argumentation et dont les réactions peuvent affaiblir ou renforcer la position

de l'un ou de l'autre interlocuteur. Bien entendu tout scientifique a plusieurs auditoires (Latour, 1994) : ses "chers collègues", son institution, différents secteurs de la société intéressés ou affectés par ses découvertes, etc.. La spécificité de la RA est peut-être de les poser explicitement (sans doute pas de façon exhaustive), en tous cas les "chers-collègues" et les partenaires de recherche. Poser ces auditoires n'est alors évidemment plus un propos de philosophe amateur ou de scientifique cultivé que l'on peut tenir dans les couloirs des laboratoires. Du moment que l'on se situe dans un mode de validation argumentatif, cela devient un élément de méthode dont il faut rendre compte et qui est convoqué "en situation".

Dans toute démarche de RA, la *responsabilité sociale* du chercheur est engagée et il ne peut faire l'économie d'une réflexion éthique et politique, questionnant son rôle institutionnel et professionnel vis-à-vis de sa propre citoyenneté. Notamment, à propos de la relative sélection (spontanée ou provoquée) des acteurs et/ou des institutions partenaires du chercheur dans sa démarche. De même, le statut des résultats intermédiaires, leur éventuelle confidentialité sont à gérer. De manière plus générale, dès lors que l'intervention du chercheur concerne des construits sociaux - et les questions traitées par la RA en sont à l'évidence avant d'être des thématiques scientifiques - il faudra tout à la fois chercher à comprendre plutôt qu'à expliquer, et contribuer à rendre les acteurs partenaires autonomes devant leurs problèmes. N'est-ce pas un des points d'appui d'une recherche plus "citoyenne" ?

Enfin, en contribuant à éclairer les formes de la RA, les travaux actuels se dégagent du danger d'activisme ou de sectarisme, qui laisserait penser, par exemple, que seule la RA posséderait les vertus d'une "science démocratique". Ils précisent son domaine de validité, ainsi que sa capacité à intégrer de nouveaux objets aux approches scientifiques. Mais, selon notre expérience, les difficultés de légitimation du chercheur dans la RA ne se rencontrent pas principalement du côté des "chers collègues", dérangés par les résultats obtenus et qui ont alors tendance à en dénigrer les méthodes. Paradoxalement, ils

sont bien souvent du côté des acteurs sociaux perturbés dans leur vision de ce que devrait être un "vrai" chercheur.

Bibliographie

- Albaladejo Ch. et Casabianca F.**, 1995. Une condition préalable à la participation : modifier les représentations des savoirs d'agriculteurs. *Cahiers de la recherche-Développement* n° 41, 44-57
- Avenier M.J.**, 1990. *L'organisation d'un objet multidisciplinaire à un projet transdisciplinaire complexe*. NR 90-02, GRASCE, Aix-en-Provence
- Avenier M. J.**, 1992. Recherche-action et épistémologies constructivistes, modélisation systémique et organisations socio-économiques complexes : quelques boucles étranges fécondes. *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 6, n° 4, 403-420
- Barbier R.**, 1996. *La recherche-action*. Paris Economica 109 p.
- Bourdieu P.**, 1980. *Le sens pratique*. Paris, Editions de Minuit, 475 p.
- Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C.**, 1983. *Le métier de sociologue*. 4ème éd., Paris, Mouton, 357 p.
- Bunge M.**, 1995. *Sistemas sociales y filosofía*. Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 197 p.
- Callon M. (dir.)**, 1989. *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris, La Découverte, 214 p.
- Chambers R., Pacey A. et Thrupp L. A.**, 1989. *Farmer first - Farmer innovation and agricultural research*. London, Intermediate Technology Publication, 218 p.
- Checkland P.**, 1981. *Systems thinking, systems practice*. Chichester, Great Britain - John Wiley and sons, 330 p.
- Checkland P., Scholes J.**, 1990. *Soft systems methodology in action*. Chichester, U.K. John Wiley & Sons, 325 p.
- Crozier M. et Friedberg E.**, 1977. *L'acteur et le système*. Paris, Ed. du Seuil, 498 p.
- Dubost J.**, 1987. *L'intervention psychosociologique*. Paris, P.U.F., 350 p.
- Geertz C.**, 1996. *Ici et là-bas. L'anthropologue comme auteur*. Paris, Métailié, 154 p.

- Goyet G.**, 1992. Recherche-action et conduite de projets territoriaux. *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 6, n° 4, 379-401
- Habermas J.**, 1991. *Morale et communication - Conscience morale et activité communicationnelle*. Paris Ed. du Cerf, 213 p.
- Hacking I.**, 1989. *Concevoir et expérimenter. Thèmes introductifs à la philosophie des sciences expérimentales*. Christian Bourgeois Ed., 459 p.
- Joly B.**, 1992. *La recherche-action est-elle une méthode scientifique ?* *Revue Internationale de Systémique* Vol. 6, n° 4, 421-433
- Lakatos I.**, 1979. *Preuves et réfutations*, Paris Hermann, 2e édition 1984, 246 p.
- Larrère R.**, 1988. Sciences sociales et sciences de la nature : la pluridisciplinarité, entre la synthèse et le commerce des idées. In : *Pour une agriculture diversifiée* (sous la direction de M. Jollivet), L'Harmattan, 288-298
- Latour B.**, 1989. *La science en action*. Paris Ed. La découverte, 450 p.
- Latour B.**, 1994. Esquisse d'un parlement des choses. *Ecologie politique*, n°10, 97-115
- Legay J. M.**, 1994. Ici et maintenant pour ailleurs et plus tard. *Natures, Sciences, Sociétés*, Vol 1, (2) 144-147
- Liu M.**, 1990. Problèmes posés par l'administration de la preuve dans les sciences de l'homme. *Revue Internationale de systémique*, vol. 4, n° 2, 267-294
- Liu M.**, 1992a. Vers une épistémologie de la recherche-action. *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 6, n°4, 435-454
- Liu M.**, 1992b. Présentation de la recherche-action, définition, déroulement et résultats. *Revue Internationale de Systémique*, Vol. 6, n°4, 293-311
- Moisdon J. C.**, 1984. Recherche en gestion et Intervention. *Revue Française de Gestion*, sept-oct., 61-73
- Perelman C., Olbrechts-Tyteca L.**, 1976. *Traité de l'argumentation*. 3e ed., Bruxelles, Belgique, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 276 p.
- Piaget J.**, 1972. *Problèmes de psychologie génétique*. Paris Denoël, 174 p.
- Prieto L.J.**, 1975. *Pertinence et pratique, essai de sémiologie*. Paris, Ed. de Minuit, 172 p.
- Richards P.**, 1985. *Indigenous agricultural revolution*. Boston, USA, Unwin Hyman, 192 p.
- Rogers E.M., Kincaid D.L.**, 1981. *Communication networks. Toward a new paradigm for research*. New York, USA, The Free Press, 386 p.
- Roqueplo P.**, 1996. *L'expertise comme plaidoirie*. Communication au colloque "Science, Pouvoir et Démocratie", Hommage à Martine Barrère, Paris, 4-5 Octobre 1996
- Ruault C.**, 1995. Dynamiques professionnelles locales et formes d'intervention dans le développement. Le cas de groupes d'agriculteurs dans le Cantal - *Cahiers de la recherche-Développement* n° 41, 58-70
- Sebillotte M.**, 1974. Agronomie et agriculture. Essai d'analyse des tâches de l'agronome. *Cah. ORSTOM, Sér. Biol.*, 3 (1), 3-25
- Simondon G.**, 1958. *Du mode d'existence des objets techniques*. Paris Aubier Montaigne, 2ème édition 1989.
- Sperber D. et Wilson D.**, 1989. *La pertinence, Communication et cognition*. Paris, Ed. de Minuit, 397 p.
- Star S. L., Griesemer J.R.**, 1989. Institutional ecology, "Translations" and boundary objects: Amateurs and professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39. *Social Studies of Science* (SAGE, London), 19 : 387-420.
- Thiollent M.**, 1996. *Metodologia da pesquisa-ação*. 7ème ed., São Paulo, Brasil, Cortez Editora, 108 p.
- Verspieren M.-R.**, 1990. *Recherche-action de type stratégique et science(s) de l'éducation*. Paris et Bruxelles, L'Harmattan/ Contradictions, 396 p.
- Watzlawick P.**, 1988. *L'invention de la réalité, Contribution au constructivisme*. Paris France Le Seuil, 374 p.

